



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 50
 Nb de membres votants : 57
 (dont 7 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2022.12.12/101
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à VAUMAS, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 6 décembre 2022, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Jean-Luc COLLIN, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Odile FRANCHISSEUR, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean -Louis PERICHON, André PIESSE, Annie-France POUGET, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Odile REVERET, Christophe RONGET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Laurent TALON, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les conseillers suppléants : Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Eric THINET représentant Guillaume LACROIX,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Xavier CADORET à Odile REVERET, Geneviève DESVIGNE à Christelle MARTINET SCHIRCH, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Françoise LACAUX à Jean-Noël MONIER, Monique SEROUX à Alain VERNISSE,

Absents : Pascal BAUDELLOT, Annie DEBORBE, Jean-Michel GILLARDIN, Sylvain NAFFETAS, Aude PARRET BONMARTIN, Yves PLOUHINEC, Michel RAJAUD,

Secrétaire de séance : Christelle MARTINET SCHIRCH

N° 101 – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Politiques contractuelles – Opération de Revitalisation de Territoire – Programme Petites Villes de Demain – Communes de Dompierre-sur-Besbre et Varennes-sur-Allier – Signature convention

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le projet de convention d'Opération de Revitalisation de Territoire Petites Villes de Demain avec l'Etat, les communes de Dompierre-sur-Besbre, Varennes-sur-Allier, le Département de l'Allier, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de communes, annexée à la présente délibération,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer toutes les opérations relatives à cette affaire.

Certifiée exécutoire la présente délibération
 Publiée ou notifiée par voie électronique le
 Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
 Le Président,

DELIBERATION N°	2022.12.12/101
CLASSIFICATION	8.4

RAPPORT DE PRESENTATION

N° 101 - DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Politiques contractuelles – Opération de Revitalisation de Territoire – Programme Petites Villes de Demain – Communes de Dompierre-sur-Besbre et Varennes-sur-Allier – Signature convention

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique et notamment les articles 157,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'habitat et de la construction, notamment L 303-2 et suivant,

Considérant les Conventions d'Adhésion au dispositif Petites Villes de Demain signées par les communes de Dompierre-sur-Besbre en date du 12 mai 2021 et de Varennes-sur-Allier en date du...

Il est exposé :

Une Opération de Revitalisation de Territoire a pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

L'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), les villes principales de l'EPCI, tout ou partie de ses autres communes membres, l'Etat et ses établissements publics, ainsi qu'à toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat.

L'ORT doit être portée à l'échelle intercommunale, c'est donc la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire qui va rédiger l'ORT « chapeau » dans laquelle vont pouvoir s'intégrer les projets de territoire de Varennes-sur-Allier et de Dompierre-sur-Besbre, les deux communes labellisées « Petites Villes de Demain » du territoire communautaire.

Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent de nouveaux droits juridiques et fiscaux.

L'ORT s'inscrit sur la période 2023-2026.

Les projets des communes de Dompierre-sur-Besbre et de Varennes-sur-Allier intégrés dans la Convention cadre s'inscrivent dans les orientations suivantes :

Orientation n°1	Actions			
	Commune de Dompierre-sur-Besbre	Coût estimatif	Commune de Varennes-sur-Allier (sauf mention)	Coût estimatif
Renforcer les fonctions de centralités des deux pôles du territoire	Programme d'animation pour le bourg (concerts, marché de producteurs, spectacles d'enfants...)	30 000 €	Aménagement des entrées de villes	592 163,75 €
			Requalification des espaces publics du centre-bourg et signalisation d'information locale	96 550 €
	Mettre à disposition une terrasse ambulante	50 000 €	Rénovation du marché couvert	450 000 €
	Installation d'équipement de services destinés aux usagers des itinéraires touristiques du canal et de la véloroute	25 000 €	Aménagement d'une aire d'étape sur le tracé de la Via Allier (MO : Département)	30 000 €
			Programmation pour la reconversion de la base vie du DA277 (MO : SPL277)	5 200 000 €

Orientation n°1	Actions			
	Commune de Dompierre-sur-Besbre	Coût estimatif	Commune de Varennes-sur-Allier (sauf mention)	Coût estimatif
Renforcer les fonctions de centralités des deux pôles du territoire	Aménagement d'un espace de convivialité secteur Place de la République	500 000 €	Développement de l'Eco-centre, du Tiers lieux et de la filière bois énergie et Chanvre	NC

Orientation n°2	Actions			
	Commune de Dompierre-sur-Besbre	Coût estimatif	Commune de Varennes-sur-Allier (sauf mention)	Coût estimatif
Affirmer les atouts des communes pour accroître leur rayonnement	Aménagement secteur Place du Commerce et Place de la Bascule	950 000 €	Réhabilitation des Frères Maristes pour création de 20 logements intergénérationnels dans une 1ère tranche	3 367 121,19 €
	Aménagement de la Grande Rue, Rue Nationale et Rue des écoles	630 000 €	Programme des autres tranches de réhabilitation des Frères Maristes	4 450 000 €
	Etude de requalification urbaine et paysagère	50 000 €	Construction d'une cuisine centrale en entente avec Saint-Pourçain-sur-Sioule pour les établissements scolaire et le portage de repas aux aînés	3 167 620, 80 €
	Etude de mobilité (stationnement, signalétique, circulation, mobilité douce)	60 000 €	Skate-park et city stade	82 000 €
	Stratégie de marketing territoriale intégrant la redéfinition de l'identité territoriale, d'une charte graphique et l'uniformisation avec le mobilier urbain	15 000 €	Opération logements sociaux (MO : Allier Habitat)	922 500 €
			Aménagement d'une deuxième aire de camping-car existante dans le cadre du label Village Etape	25 000 €
			Réhabilitation et remise en location de locaux commerciaux vacants dans le centre-bourg	175 000 €
			Création d'une maison médicale pluriprofessionnelle en centre-bourg (MO : Cc EABL)	3 600 000 €

DELIBERATION N°	2022.12.12/101
CLASSIFICATION	8.4

Orientation n°3	Actions			
	Commune de Dompierre-sur-Besbre	Coût estimatif	Commune de Varennes-sur-Allier	Coût estimatif
Étoffer l'offre de services et d'habitat en relevant le défi de la transition écologique	Chef de projet PVD comme garant du respect des critères énergétiques et écologiques dans les projets	NC	Chef de projet PVD comme garant du respect des critères énergétiques et écologiques dans les projets	NC
	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (Salle Laurent Grillet, Centre de Loisirs, écoles maternelle et George Sand)	600 000 €	Limiter l'étalement urbain en favorisant le renouvellement du foncier (réhabilitation de friches, exploitation des dents creuses, résorption de la vacance en centre-bourg, suivi de l'élaboration du PLUi)	NC
	Aménagement d'une résidence sénior intégrant services et espaces publics pour 12 logements	1 200 000 €	Amélioration de la gestion de la ressource en eau des grands projets d'aménagement et de réhabilitation	NC
	Mettre en relation les salariés, les saisonniers et les touristes avec le camping, les hébergements et les entreprises du territoire via un portail digital	25 000 €	Projets de couverture des toitures de bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques	NC

Les détails des actions (maîtrise d'ouvrage et financement) sont annexés au projet de convention et feront l'objet d'adoption par les collectivités porteuses des actions.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'adopter le projet de convention d'Opération de Revitalisation de Territoire Petites Villes de Demain avec l'Etat, les communes de Dompierre-sur-Besbre, Varennes-sur-Allier, le Département de l'Allier, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de communes, ci-annexée,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer toutes les opérations relatives à cette affaire.